



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

COMPTES NATIONAUX ANNUELS DE L'ANNEE DE BASE 2022

Analyse des principaux changements





LES COMPTES NATIONAUX ANNUELS DE L'ANNEE DE BASE 2022 :

Analyse des principaux changements



Juillet 2025

- Tous droits réservés –

© INSD, 2024
01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000
www.insd.bf

« Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant droit ou ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. »

AVANT-PROPOS

L'Institut National de la Statistique et de la Démographie a le plaisir de mettre à votre disposition les comptes économiques de la nation de l'année de base 2022.

Cette publication marque le début d'une nouvelle série des comptes nationaux annuels, dont 2022 en est la première année. Elle consacre une mise à jour méthodologique, conforme au SCN 2008 et vise à améliorer la pertinence et la comparabilité des indicateurs économiques sur le long terme. Elle offre une structure de l'économie plus actuelle et en phase avec la réalité pour une meilleure analyse économique ou pour des besoins de modélisation.

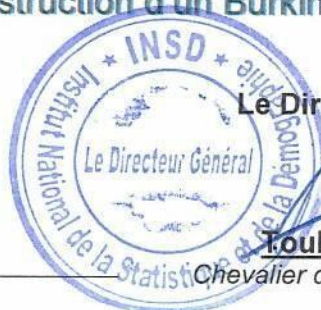
Le rebasage a impliqué une amélioration de la couverture des activités économiques, une révision complète des nomenclatures des activités et des produits, mais aussi des méthodes d'estimation des opérations économiques. Ce qui a révisé à la hausse le niveau de richesses créées.

Le présent document présente les principaux résultats des comptes de 2022 selon la nouvelle base (2022) qu'il compare aux comptes de 2022 selon l'ancienne base (2015) pour faire ressortir le niveau de révision du PIB. Ce niveau de révision est analysé pour faire ressortir les sources de contribution et d'impact du présent rebasage.

Bientôt, nous allons procéder au raccordement des séries à travers la « rétropolation » des données historiques pour garantir l'alignement de la nouvelle série avec la nouvelle année de base. Ces travaux permettront de mettre à disposition des séries longues d'agrégats macroéconomiques indispensables aux analystes et aux modélisateurs.

En attendant la disponibilisation d'une série retropolée des comptes nationaux dans la nouvelle année de base, nous invitons les utilisateurs à explorer ces nouveaux comptes avec précaution.

J'adresse mes sincères remerciements à vous tous, des structures publiques ou privées, des ONG, associations ou des ménages, qui avez contribué, d'une manière ou d'une autre, à la réalisation de cet ouvrage. Merci pour cette collaboration favorable à la construction d'un Burkina plus prospère.



Le Directeur général

Toubou RIFAMA

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Membres de l'équipe de direction :

RIPAMA Toubou, Directeur Général de l'INSD, toubou.ripama@insd.bf ;
BERE Bernard, Directeur Général adjoint de l'INSD, bernard.bere@insd.bf ;

Membres de l'équipe technique :

KABORE Barbi, Directeur des Statistiques et des Synthèses Economiques,
barbi.kabore@insd.bf ;
RAMDE B. François, Conseiller Technique du Directeur Général de l'INSD
françois.ramde@insd.bf ;
IDIANE/ZOURE Fati, Chef de Service des Comptes Economiques et des Analyses
Macroéconomique ; fati.zoure@insd.bf ;
NEZIEN Bawomo ;
KABORE Wendéyidé ;
TRAORE Moussa ;
NEYA B. Ferdinand ;
NABI Arsène ;
SAWADOGO Israël ;
ADITOUA A. Boris ;
ZONGO Marie Christelle ;
SOMDA Henriette ;
DIANDA Bassirou ;
LAMY Frédéric ;
OUEDRAOGO Thomas ;
BELEM Fatahou ;
IBRANGO Abdina ;
SANOU Djibril.

Membres de l'équipe de collecte :

KABORE Elysée ;
SAWADOGO Marguerite ;
KOEFI Yacouba ;
OUEDRAOGO Ibrahima ;
SEBEGO Sibiri.

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CITI : Classification Internationale Type par Industrie

CPC : Classification centrale des Produits **DSF**

: Déclarations Statistiques et Fiscales

DSSE : Direction des Statistiques et des Synthèses Economiques

EHCVM : Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages

EMCT : Enquête sur les Marges de Commerce et de Transport

ENBESI : Enquête Nationale de Base sur l'Emploi et le Secteur Informel

ENC : Enquête Nationale sur le Cheptel **FBC**

: Formation Brute de Capital

FBCF : Formation Brute de Capital Fixe

INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie

ISBLSM : Institutions Sans But Lucratif au Service des Ménages

MSFP : Manuel des Statistiques des Finances Publiques

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PHASAO : Projet d'Harmonisation des Statistiques en Afrique de l'Ouest

PIB : Produit Intérieur Brut

RGA : Recensement Général de l'Agriculture

SCEAM : Service des Comptes Economiques et des Analyses Macroéconomiques

SCN : Système de Comptabilité Nationale

SFD : Système Financier Décentralisé

SIFIM : Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés

TOF : Tableau des Opérations Financières

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	i
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iv
SOMMAIRE	
v LISTE DES TABLEAUX	
vi	

RÉSUMÉ	2
1 MOTS CLÉS	3
INTRODUCTION	3
1. Analyse des principaux résultats du changement de l'année de base des comptes nationaux	4
1.1. Les changements majeurs	4
1.2. La réévaluation des ressources du PIB de l'ensemble des secteurs d'activité	5
1.2.1. La forte révision du PIB du secteur primaire principalement expliquée par l'agriculture	6
1.2.2. Les activités manufacturières, principales contributrices à la révision dans le secteur secondaire	6
1.2.3. La révision du PIB du secteur tertiaire, effet conjugué des évolutions dans les branches du commerce, des services financiers et des services administratifs	6
1.3. La consommation finale, principale contributrice de la réévaluation des emplois du PIB	7
1.4. Evolution de la structure de consommation des ménages	8
1.5. Le secteur institutionnel des ménages explique principalement le niveau de révision du PIB	9
2. Implication du changement de l'année de base sur les indicateurs macroéconomiques	11
3. Perspectives	12
Limites	12
CONCLUSION	13
ANNEXES	viii

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Impacts du changement d'année de base selon les raisons	4
Tableau 1.2 : Analyse comparée des résultats de l'année de base 2022 (selon les secteurs)	5
Tableau 1.3 : Analyse comparée selon l'optique demande	7
Tableau 1.4 : Analyse de l'évolution de la structure de la consommation finale des ménages	8

Tableau 1.5 : Analyse comparée des résultats de l'année de base 2022 selon les secteurs institutionnels	10
Tableau 2.1 : Impact du changement de l'année de base sur quelques indicateurs	11

RÉSUMÉ

Les comptes nationaux du Burkina Faso sont passés à une nouvelle année de base 2022 après la base 2015. Cette nouvelle année de base qui marque le début d'une nouvelle série de comptes plus conformes à la réalité économique est conforme au *Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008)*.

Les comptes de la nouvelle année de base sont élaborés selon des nomenclatures répondant aux besoins des utilisateurs et conformes aux nomenclatures internationales (CITI rev4.1 et CPC rev2.1).

Le Produit intérieur brut (PIB) de 2022 est réestimé à 13 467 milliards de FCFA, soit un taux de révision de +15,9% par rapport aux anciennes estimations. Cette réévaluation de la

richesse créée en 2022 est principalement imputable à une amélioration de la couverture (13,3%) grâce à la prise en compte des enquêtes d'envergure nationale, à savoir, l'enquête nationale de base sur l'emploi et le secteur informel (ENBESI 2023), l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages ECHVM 2021, l'enquête nationale sur le cheptel (ENC1) de 2018, le recensement général de l'agriculture (RGA) de 2020 ainsi que la prise en compte des nouveaux Tableaux des Opérations Financières (TOF) sectoriels alignés au Manuel des statistiques des finances publiques MSFP2014.

MOTS CLÉS

- **Le Produit Intérieur Brut (PIB)** est une mesure de la production nationale qui tient compte du critère de territorialité. C'est un indicateur qui mesure la production de toutes les unités institutionnelles (sociétés non financières, sociétés financières, Etat, ménages, et ISBL/SM) résidentes.
- **Le changement de l'année de base** est un processus consistant à mettre à jour l'année de base utilisée pour calculer les agrégats économiques, notamment le Produit Intérieur Brut (PIB). Ce processus vise à refléter les changements structurels de l'économie, intégrer de nouvelles données et améliorer les méthodes de comptabilisation statistiques conformément aux recommandations du Système de Comptabilité Nationale (SCN).
- **La réévaluation du PIB** mesure l'évolution entre les comptes économiques (PIB principalement) de la nouvelle base ceux de l'ancienne base 2015.
- **La « retropolation »** consiste à une reconstitution des séries historiques à partir de la nouvelle année de base 2022. Elle permet d'aligner les anciennes séries à la nouvelle base en y intégrant les changements nécessaires et permettent ainsi de disposer de longues séries. Ainsi les agrégats deviennent comparable avec ce processus de retropolation.

INTRODUCTION

Les comptes économiques de la nation sont un cadre cohérent au sein duquel sont produits les différents indicateurs macro-économiques comme le Produit Intérieur Brut (PIB), la consommation, l'investissement, etc. Ces indicateurs fournissent des outils nécessaires à la mesure de la santé économique et l'orientation des décisions politiques, à l'analyse et la modélisation économique, à la surveillance macroéconomique, etc. L'économie étant en perpétuelle mutation et en vue d'être en phase avec la réalité, il est recommandé au plan international d'actualiser l'année de base des comptes nationaux tous les cinq (05) ans. Cette année de base qui est le point de départ d'une nouvelle série chronologique donne l'opportunité d'améliorer la couverture, d'actualiser les méthodologies, les nomenclatures et d'apporter des améliorations par rapport aux éditions précédentes. Le Burkina Faso a entamé sa seconde série des comptes nationaux sous le système de comptabilité nationale en vigueur, le SCN2008, après la précédente année de base 2015. Cette nouvelle série qui débute avec

l'année 2022, a permis de prendre en compte de nouvelles données issues d'enquêtes d'envergure nationale, notamment sur :

- (1) Le secteur des ménages à travers l'Enquête nationale de base sur l'emploi et le secteur informelle de 2023 (ENBESI) et l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM 2021).
- (2) Le secteur des Administrations publiques, à travers la prise en compte des nouveaux TOF (Tableau des opérations financières) sectoriels conformes au MSFP 2014.
- (3) Le secteur primaire avec l'intégration des données de l'Enquête nationale sur le cheptel (ENC 1 2018) et du Recensement général de l'agriculture (RGA 2020).

L'opportunité de la nouvelle année de base a permis en outre d'améliorer les nomenclatures, les méthodologies. Ainsi, la nomenclature des secteurs d'activité conforme à la CITI rev4.1 et celle des produits conforme à la CPC rev2 ont été détaillées en vue de prendre en compte les besoins des utilisateurs.

Les travaux qui ont été conduits par l'équipe de l'Institut national de la statistique et de démographie ont bénéficié de l'appui financier du Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest (PHASAO) financé par la Banque mondiale et d'un appui technique d'AFRISTAT.

L'INSD, dans un souci d'assurance qualité a entrepris d'organiser un atelier de validation des travaux du rebasage par les pairs avec la participation d'institutions partenaires techniques et financiers. Cet atelier, qui a connu la participation des institution partenaire et des pays pairs a été l'occasion de valider les nouvelles données et de prendre en compte les recommandations mineurs sur la nouvelle base.

Ce présent document donne les principales évolutions induites par le changement de l'année de base des comptes et quelques implications.

1. ANALYSE DES PRINCIPAUX RESULTATS DU CHANGEMENT DE L'ANNEE DE BASE DES COMPTES NATIONAUX

Suite aux travaux de passage des comptes nationaux à la nouvelle année de base 2022, conformément au SCN 2008, le PIB du Burkina est estimé à **13 467 milliards** de FCFA en 2022 contre une évaluation de **11 615 milliards** de FCFA selon l'ancienne base 2015, soit un taux de réévaluation de la richesse créée en 2022 de **15,9%**. **Cette hausse du PIB due au fait du changement d'année de base est principalement imputable à une amélioration aussi bien de la couverture des activités que des méthodologies.**

1.1. Les changements majeurs

La réévaluation de 15,9% du PIB suite au renouvellement de l'année de base s'explique par :

- Une large couverture des activités économiques ayant permis de rehausser le niveau du PIB de +13,3%. En effet, des enquêtes d'envergure nationale ont été intégrées, à savoir, l'Enquête nationale de base sur l'emploi et secteur informel (ENBESI 2023), l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages ECHVM 2021, l'Enquête nationale sur le cheptel (ENC1) de 2018, le Recensement général de l'agriculture (RGA) de 2020. Outre ces enquêtes d'envergure nationale, des enquêtes et des collectes spécifiques ont été réalisées en complément. Il s'agit notamment de l'Enquête sur les marges de commerce et de transport (EMCT), l'Enquête sur la structure des consommations des entreprises formelles, la saisie des rapports d'activité des ONG et associations, le recensement des ONG et associations dans 3 régions du Burkina, la collecte complémentaire auprès des entreprises formelles, les collectes spécifiques des données des administrations publiques et des sociétés financières.
- Les améliorations de la méthodologie (2,6% de part de révision du PIB) ont concerné principalement le traitement des données des sociétés financières, le traitement en filière de certains produits mal couverts par les enquêtes (les filières bétail-viande, farine de céréale, beurre de karité). La révision à la baisse des impôts sur les produits (-1,3% de part de révision du PIB) est due à une amélioration du traitement des subventions sur les produits qui étaient par ailleurs considérés comme des subventions sur la production.

Le changement de nomenclatures et les corrections d'erreurs du passé ont impacté la révision du PIB de 1,3 point. Le niveau plus détaillé des nomenclatures et la disponibilité des informations complémentaires ont permis un meilleur reclassement des unités économiques.

Tableau 1.1 : Impacts du changement d'année de base selon les raisons

	Couverture des activités (grandes opérations, enquêtes spécifiques, études diverses, informel, etc.)	Améliorations méthodologiques (changements de méthodes d'estimations, changements de séries, etc.	Changement de nomenclatures et Corrections d'erreurs du passé	Total
Primaire	6,2	0,4	1,3	7,9
Secondaire	3,6	1,3	-0,9	4,0
Tertiaire	3,5	0,9	0,9	5,3
Impôts nets sur produits		-1,3		-1,3
PIB	13,3	1,3	1,3	15,9

Source : INSD, 2025

1.2. La réévaluation des ressources du PIB de l'ensemble des secteurs d'activité

L'analyse des résultats de la réévaluation du Produit intérieur brut (PIB) montre une hausse de la valeur ajoutée globale de 17,2%. L'analyse de la variation relative par secteur d'activité présente des hausses de 38,5%, pour le primaire, de 15,3% pour le secondaire et de 11,5%

pour le tertiaire. Quant aux impôts et taxes nets des subventions sur les produits, on note un taux de réévaluation relative de -19,8%.

De l'analyse de la structure du produit intérieur brut (PIB), il ressort une légère hausse de 4,0 points de pourcentage du poids du secteur primaire, une quasi stabilité du secteur secondaire (-0,1 point de pourcentage) et une légère baisse du poids du tertiaire de 2,2 points de pourcentage en lien avec la baisse de la valeur ajoutés des services d'administrations publiques de 8,8%.

Tableau 1.2 : **Analyse comparée des résultats de l'année de base 2022 (selon les secteurs)**

Secteurs	SCN 2008 base 2015(milliards FCFA)	SCN 2008 base 2022 (milliards FCFA)	Ecart absolu (milliards FCFA)	Variation relative (%)	Poids base 2015 (%)	Poids base 2022 (%)	Contributi ons (%)
Primaire	2 396	3 318	921	38,5	20,6	24,6	7,9
Secondaire	3 025	3 488	463	15,3	26,0	25,9	4,0
Tertiaire	5 415	6 036	621	11,5	46,6	44,8	5,3
Impôts nets sur produits	779	625	-154	-19,8	6,7	4,6	-1,3
PIB	11 616	13 467	1 851	15,9	100	100,0	15,9

Source : INSD, 2025

Le secteur primaire a le plus impacté la réévaluation du PIB avec une contribution de 7,9% suivi des secteurs tertiaire et secondaire qui ont quasiment le même impact respectivement de 5,3% et 4,0%.

1.2.1. La forte révision du PIB du secteur primaire principalement expliquée par l'agriculture Comparativement aux comptes de l'ancienne base, en 2022, la valeur ajoutée du secteur primaire est en hausse de 921 milliards dont une hausse des branches de l'agriculture de 748 milliards. L'élevage enregistre une hausse de 23 milliards, la sylviculture et la chasse sont en hausse de 125 milliards, la pêche et l'aquaculture de 26 milliards. Ainsi, l'agriculture contribue à 6,4 points de pourcentage de réévaluation du PIB dans la nouvelle base.

La contribution du secteur primaire à la réévaluation du PIB est expliquée principalement par la mobilisation des sources de données de l'agriculture et de l'élevage en vue d'assurer une large couverture des activités économiques. Il s'agit notamment des données de l'enquête RGA qui a permis d'élargir le champ de couverture des spéculations. La mise à jour des paramètres (taux de perte, taux de commercialisation) grâce à l'enquête RGA ainsi que l'actualisation des prix producteurs sont des facteurs explicatifs de la hausse de production de

l'agriculture. L'exploitation du module sylviculture du RGA a permis d'actualiser les projections dans l'ancienne base. Pour ce qui concerne l'élevage, les données de l'ENC1 ont été exploitées.

Pour la pêche et l'aquaculture ainsi que l'arboriculture, les données du RGA n'étant pas encore disponibles, des estimations ont été faites.

1.2.2. Les activités manufacturières, principales contributrices à la révision dans le secteur secondaire

Le secteur secondaire enregistre une hausse de 463 milliards de FCFA représentant une contribution 4,0 points de pourcentage à la révision du PIB. Cette contribution provient en grande partie des industries manufacturières avec une contribution de 318 milliards de FCFA, soit 2,7 points de pourcentage, faisant de ces branches d'activités les plus contributives au niveau du secondaire.

La contribution à la réévaluation des industries manufacturières s'explique par l'amélioration de la couverture à travers la prise en compte des données de l'ENBESI, la collecte complémentaire des déclarations statistiques et fiscales des entreprises formelles. L'amélioration des méthodologies à travers les traitements en filière de certaines branches a permis de mieux couvrir les activités que l'enquête informelle faiblement couverte.

1.2.3. La révision du PIB du secteur tertiaire, effet conjugué des évolutions dans les branches du commerce, des services financiers et des services administratifs

Le changement de l'année de base des comptes du secteur tertiaire a induit une révision du PIB du secteur tertiaire de 621 milliards de FCFA, soit une contribution à la révision du PIB de 5,3 de points de pourcentage.

Si les branches du commerce et des réparations, et celle des services financiers contribuent en points de pourcentage, respectivement de 2,6 et 1,8 à l'augmentation du PIB de la nouvelle base, les services d'administration y contribuent négativement (-1,8).

Ces résultats sont les effets conjugués de la prise en comptes des TOF sectoriels alignés au MSFP 2014, de la mobilisation des données à travers les enquêtes sur l'emploi et le secteur informel, la collecte de données auprès des ISBLSM, l'amélioration de la couverture et des traitements au niveau du secteur financier.

1.3. La consommation finale, principale contributrice de la réévaluation des emplois du PIB

L'analyse des résultats de la réévaluation du Produit intérieur brut (PIB) selon l'optique dépenses, montre une quasi-stabilité des structures des agrégats de la dépense entre

l'ancienne base 2015 et la nouvelle base 2022. En effet, la propension moyenne à consommer qui se situe à 87,3% du PIB est en légère hausse de 0, 3%. La consommation finale reste l'agrégat le plus important de la dépense. Le taux d'investissement selon la base 2022 est de 19,6%, soit une hausse de 1,5%. L'exportation nette représente -6,9% des emplois.

La consommation finale contribue à 14,2 points de pourcentage à la révision du PIB dont 14,1% relève de la consommation finale des ménages. L'investissement contribue à 4,6 points de pourcentage à la réévaluation du PIB.

Les exportations nettes ont une contribution négative à la révision (-2,9%). Ceci est due au fait que les exportations sont restées quasi stables alors que les importations sont à la hausse du fait de la prise en compte de certains produits importés qui ne ressortent pas dans les statistiques du commerce extérieur. Il s'agit notamment des systèmes d'armes et de l'estimation des importations de stupéfiants. En effet, l'écart global entre les statistiques du commerce extérieur s'élève à 336 milliards. Cet écart est dû d'une part, à la prise en compte de l'économie souterraine notamment l'importation illicite de stupéfiants s'élève à 27 milliards de FCFA. D'autre part à l'importation des armes et munitions ainsi que des véhicules militaires estimés sur la base des systèmes d'armes issues du Tableau des opérations financières de l'administration centrale qui s'élève à 303 milliards.

L'évolution des agrégats de la demande est à mettre à l'actif de la mobilisation des sources de données à travers la prise en comptes de l'Enquête Harmonisée sur les conditions de vie des ménages (l'EHCVM), la mobilisation des données de l'investissement public et privé et l'amélioration du traitement des importations de services.

Tableau 1.3 : **Analyse comparée selon l'optique demande**

Emplois du PIB	SCN 2008 base 2015(milliar ds FCFA)	SCN 2008 base 2022 (milliards FCFA)	Ecart absolu (milliards FCFA)	Variation relative (%)	Poids base 2022 (%)	Poids base 2022 (%)	Contributi ons (%)
Consommation finale	10 109	11 756	1 647	16,3	87,0	87,3	14,2
Ménages	7 278	8 918	1 641	22,5	62,7	66,2	14,1
Administrations publiques	2 437	2 446	8	0,3	21,0	18,2	0,1
ISBLSM	394	392	-2	-0,5	3,4	2,9	0,0
FBC	2 098	2 636	538	18,8	18,1	19,6	4,6
FBCF	2 108	2 503	395	-1156,1	18,1	18,6	3,4
Variations de stocks	-12	130	142	-1156,1	-0,1	1,0	1,2
Acquisition Objets de valeur	2	3	1	50,3	0,0	0,0	0,0
Exportations nettes	-591	-925	-334	56,6	-5,1	-6,9	-2,9
Exportations	3 626	3 628	2	0,1	31,2	26,9	0,0
Importations	4 217	4 553	336	8,0	36,3	33,8	2,9
PIB	11 616	13 467	1 851	-100,0	100,0	100,0	15,9

Source : INSD,2025

1.4. Evolution de la structure de consommation des ménages

La consommation finale des ménages est un élément essentiel de la demande intérieure globale. Les données de la nouvelle base qui ont intégrés les données de l'EHCVM montrent une évolution de la structure de la consommation finale des ménages. En effet, l'on constate une évolution à la baisse de la consommation des produits du primaire (-1,7%), au profit de ceux du secondaire (+26,0%) et du tertiaire (+41,9%). Pour les produits du primaire on note principalement une forte baisse de la consommation des produits de l'élevage (-46,5%) au profit certainement des viandes ; ainsi la consommation des produits de l'agroalimentaire est en hausse de 30,2% au secondaire. Du côté du tertiaire, la consommation des produits de restauration et de débit de boisson est en forte hausse (+102,8%) ainsi que les activités d'information et de communication (+47,8%).

Tableau 1.4 : **Analyse de l'évolution de la structure de la consommation finale des ménages**

	Ancienne Base	Nouvelle Base	Ecart absolu	Évolution
Secteur primaire	1 972 005	1 937 788	- 34 217	- 1,7
Agriculture	1 497 907	1 532 675	34 768	2,3
<i>Agriculture hors égrenage de coton</i>	1 497 616	1 532 379	34 763	2,3
<i>Égrenage de coton</i>	291	296	5	1,7
Élevage	262 408	140 335	- 122 073	- 46,5
Sylviculture et chasse	190 230	238 663	48 433	25,5
Pêche et aquaculture	21 460	26 115	4 655	21,7
Secteur secondaire	3 437 385	4 329 878	892 493	26,0
Activités extractives	-	-	-	
<i>Extraction de minerais d'or</i>	-	-	-	
<i>Autres activités extractives</i>	-	-	-	
<i>Prospection minière et autres activités de soutien</i>	-	-	-	
Activités manufacturières	3 315 376	4 114 157	798 781	24,1
<i>Agroalimentaire</i>	2 080 290	2 708 434	628 144	30,2
<i>Fabrication de textiles et articles d'habillements</i>	229 036	365 790	136 754	59,7

<i>Autres industries manufacturières</i>	999 391	1 036 363	36 972	3,7
<i>Fabrication de produits minéraux</i>	6 659	3 570	- 3 089	- 46,4
Électricité - Eau - Assainissement	113 181	211 325	98 144	86,7
Construction	8 828	4 396	- 4 432	- 50,2
Secteur tertiaire	1 868 116	2 650 541	782 425	41,9
Commerce et réparation	34 620	28 993	- 5 627	- 16,3
Transport et entreposage	72 627	40 192	- 32 435	- 44,7
Hébergement et restauration	390 865	792 571	401 706	102,8
Information et communication	284 816	421 058	136 242	47,8
Services Financiers et assurances	128 260	177 269	49 009	38,2
Activités immobilières	463 884	514 710	50 826	11,0
Activités professionnelles, scientifiques, techniques, Services de soutien et de bureau	28 716	13 598	- 15 118	- 52,6
Services d'administration publique et autres services collectifs ou personnels	464 328	662 150	197 822	42,6
Total	7 277 506	8 918 207	1 640 701	22,5

Source : INSD, 2025

1.5. Le secteur institutionnel des ménages explique principalement le niveau de révision du PIB

L'analyse de la réévaluation du PIB selon le secteur institutionnel révèle que la valeur ajoutée du secteur institutionnel des administrations publiques baisse de -12,6% malgré l'élargissement de la couverture de ce secteur. Ceci résulte d'une meilleure codification des opérations dans les nouveaux TOF. Cette évolution à la baisse contribue à -2,1 points de révision du PIB.

Le secteur des sociétés non financières contribue à 4,4 points de réévaluation du PIB et sa valeur ajoutée hausse de 18,8%. Ceci s'explique par la collecte complémentaire des déclarations statistiques et fiscales (DSF) et de la saisie intégrale des entreprises du système minimal de trésorerie.

Les sociétés financières contribuent à 1,6 point de révision du PIB. Cette révision à la hausse résulte principalement de l'amélioration de la méthodologie d'estimation des SIFIM et de la production des services d'assurance. Par ailleurs, la prise en compte des données détaillées du système financier décentralisée (SFD) explique une part significative de cette évolution. La

codification intégrale du détail des consommations intermédiaires par entreprise a permis de corriger la surestimation qui était faite dans les anciens comptes.

En outre, la couverture a été améliorée avec l'intégration des auxiliaires financiers et d'assurance issues des DSF et du secteur informel, l'ajout des sociétés de réassurance dont les données n'étaient pas disponibles et l'intégration d'une holding de sociétés financières. Le secteur des ménages contribue à 14,1 points de révision du PIB. Cette contribution est imputable à hauteur de 7,6 points à la mobilisation de nouvelles sources de données dans le primaire (RGA, ENC1, etc.) mais aussi à l'intégration des données de l'ENBESI à hauteur de 6,6 points.

Le secteur des ISBLSM contribue à -0,5 points à la révision. Ceci résulte des nouvelles données issues de la saisie des rapports et du recensement des ONG qui viennent remplacer les projections.

Tableau 1.5 : Analyse comparée des résultats de l'année de base 2022 selon les secteurs institutionnels

	SCN 2008 base 2015(milliar ds FCFA)	SCN 2008 base 2022 (milliards FCFA)	Ecart absolu (milliar ds FCFA)	Variatio n relative (%)	Poids base 2015 (%)	Poids base 2022 (%)	Contribu tions (%)
Secteur des administrations publique	2 241	1 958	-283	-12,6	19,3	14,5	-2,4
Secteur des sociétés non financières	2 731	3 243	512	18,8	23,5	24,1	4,4
<i>dont petites entreprises</i>	70	123	53	75,5	0,6	0,9	0,5
<i>dont EPE Marchands</i>	22	16	-6	-27,1	0,2	0,1	-0,1
Secteur des sociétés financières	227	419	192	84,9	2,0	3,1	1,6
Secteur informel ménages	5 417	7 058	1 641	30,3	46,6	52,4	14,1
<i>dont ménages agricoles</i>	2 328	3 207	880	37,8	20,0	23,8	7,6
Secteur des ISBLSM	221	164	-57	-26,0	1,9	1,2	-0,5
impôts	779	625	-154	-19,8	6,7	4,6	-1,3
PIB	11 616	13 467	1 851	15,9	100,0	100,0	15,9

Source : INSD,2025

2. IMPLICATION DU CHANGEMENT DE L'ANNEE DE

BASE SUR LES INDICATEURS MACROECONOMIQUES

La réévaluation du PIB de l'année 2022 avec la nouvelle année de base a un impact sur les indicateurs macroéconomiques, budgétaires et ceux relatifs aux échanges extérieurs de ladite année. A cet effet, en ce qui concerne les indicateurs des finances publiques, le taux d'endettement passe à 51,6%, soit une amélioration de 8,2 points de pourcentage par rapport à celui calculé avec la base 2015. Dans le même sens, la part des dépenses publiques courantes en proportion du PIB passe à 19% avec les comptes de la nouvelle base, soit une amélioration de 3 points de pourcentage par rapport à l'ancienne. Par contre, le taux de pression fiscale s'établit à 15,2% ; soit une réévaluation à la baisse de 2,4 points de pourcentage par rapport à la base de 2015. Le solde budgétaire global base engagement (dons y compris) se situe à -9,4% soit une amélioration de 1,5 point de pourcentage par rapport au ratio calculé avec l'ancienne base des comptes nationaux.

Le taux d'investissement se situe à 19,6 % soit une réévaluation à la hausse de 1,5 points de pourcentage.

Tableau 2.1 : Impact du changement de l'année de base sur quelques indicateurs

Indicateurs	Indicateurs	Indicateurs	Variations
	Base 2015	Base 2022	
Finances publiques			
Taux de pression fiscale (en %)	17,7	15,2	-2,4
Dépenses courantes /PIB (en %)	22,0	19,0	-3,0
Taux d'endettement (en %)	59,9	51,6	-8,2
Solde budgétaire global, avec dons (base engagement) (en %)	-10,9	-9,4	1,5
Solde budgétaire global, hors dons (base engagement) /PIB (en %)	-13,2	-11,4	1,8
Macroéconomiques			
Taux d'investissement (en %)	18,1	19,6	1,5

Source : INSD, 2025

3. PERSPECTIVES

La réalisation de la nouvelle année de base marque le point de départ d'une nouvelle série des comptes mieux adaptés à la réalité économique. Aussi, la compilation des comptes économiques de la nation se poursuit avec la finalisation de la première année courante (2023).

La nécessité de raccorder cette nouvelle série aux anciennes justifie la conduite des travaux de rétropolation qui sont en cours. Les travaux de rétropolation vont se dérouler en plusieurs étapes en vue de mettre à disposition des séries raccordées du Tableau des ressources et des emplois, dans un premier temps et des séries raccordées des agrégats des secteurs institutionnels dans un second temps. Les Comptes Nationaux Trimestriels (CNT) élaborés selon l'optique production et l'optique des dépenses sont adossés aux comptes annuels de la base 2015. Les travaux d'alignement des CNT à la nouvelle base seront entrepris à l'issue de la rétropolation.

4. LIMITES

Les travaux de changement de l'année de base des comptes nationaux ont permis d'améliorer significativement la couverture. Cependant certaines difficultés sont à relever en vue d'une meilleure prise en charge lors des prochains cycles de rebasage.

Il s'agit de :

1. Le manque de données exhaustives et détaillées notamment pour les branches du primaire
(la pêche/aquaculture, la chasse, l'arboriculture) ;
2. Le manque d'informations suffisantes sur les comptes de production et d'exploitation des branches du primaire.

Des études ont été identifiées afin de permettre une meilleure prise en compte des activités pour le prochain cycle de rebasage. Il s'agit de :

- L'enquête sur le secteur de l'orpaillage ;
- L'enquête sur les activités illicites ;
- L'enquête sur les activités numériques ;

- L'enquête sur le commerce non contrôlé ;
- L'enquête sur le fret ;
- L'enquête spécifique sur l'auto construction des ménages ;
- L'enquête spécifique sur les produits de la dépollution et de l'assainissement ; • L'étude sur la filière viande ;
- L'enquête spécifique sur l'extraction de sable de graviers et de pierres.

CONCLUSION

Les comptes économiques de la nation du Burkina Faso sont passés en base 2022 soit sept (7) années après la précédente. Cela constitue une performance à relever parce que d'une part, le Burkina Faso est l'un des pionniers en Afrique de l'Ouest à réaliser un rebasage dans un délai qui se rapproche de la norme internationale (5 ans). D'autre part, la précédente année de base 2015 avait été produite seize (16) ans après la base de 1999. Cette performance est à mettre à l'actif des autorités burkinabè qui ont bien voulu accompagner le projet de changement de l'année de base des comptes initié en 2021. Ceci dénote de l'intérêt que le pays porte à la qualité des statistiques en général et des statistiques macroéconomiques en particulier. Les travaux sur les sources de données ont été facilités avec l'accompagnement des sectoriels. Cette collaboration devrait se poursuivre au-delà du rebasage. L'accompagnement financier du projet PHASAO a permis la réalisation des activités clés. Par ailleurs, le système de comptabilité nationale de 2025 (SCN2025) adopté en mars 2025 vient en remplacement du SCN2008 actuellement mis en œuvre. Les pays sont encouragés à le mettre en œuvre à l'horizon 2030. Au vu des délais de basculement, la réflexion doit déjà être menée en vue de sa mise en œuvre.

ANNEXES

Analyse comparée des résultats de l'année de base 2022, par branche d'activités (selon l'optique production)

Code	Libellé FR	SCN 2008 base 2015(milliards FCFA)	SCN 2008 base 2022 (milliards FCFA)	Ecart absolu (milliards FCFA)	Variation relative (%)	Poids base 2015 (%)	Poids base 2022 (%)	Contributi ons (%)
A	Secteur primaire	2 396	3 318	921	38,5	20,6	24,6	7,9
A1	Agriculture	1 928	2 676	748	38,8	16,6	19,9	6,4
A1.1	Agriculture hors égrenage de coton	1 764	2 469	705	40,0	15,2	18,3	6,1
A1.2	Egrenage de coton	164	207	43	26,2	1,4	1,5	0,4
A2	Elevage	239	261	23	9,5	2,1	1,9	0,2
A3	Sylviculture et chasse	228	353	125	55,1	2,0	2,6	1,1
A4	Pêche et aquaculture	2	28	26	1299,7	0,0	0,2	0,2
B	Secteur secondaire	3 025	3 488	463	15,3	26,0	25,9	4,0
B1	Activités extractives	1 463	1 528	64	4,4	12,6	11,3	0,6
B1.1	Extraction de minerais d'or	1 346	1 260	-86	-6,4	11,6	9,4	-0,7
B1.2	Autres activités extractives	36	64	28	77,7	0,3	0,5	0,2
B1.3	Prospection minière et autres activités de soutien	82	204	122	149,6	0,7	1,5	1,1
B2	Activités manufacturières	1 187	1 506	318	26,8	10,2	11,2	2,7
B2.1	Agroalimentaire	854	924	70	8,2	7,4	6,9	0,6
B2.2	Fabrication de textiles et articles d'habillements	111	232	121	109,7	1,0	1,7	1,0
B2.3	Fabrication de produits minéraux	29	86	57	195,4	0,2	0,6	0,5
B2.4	Autres industries manufacturières	193	264	70	36,4	1,7	2,0	0,6
B4	Electricité - Eau - Assainissement	63	170	107	170,2	0,5	1,3	0,9
B5	Construction	311	285	-26	-8,5	2,7	2,1	-0,2
C	Secteur tertiaire	5 415	6 036	621	11,5	46,6	44,8	5,3
C1	Commerce et réparation	1 182	1 488	306	25,9	10,2	11,1	2,6
C2	Transport et entreposage	133	229	96	72,2	1,1	1,7	0,8
C3	Hébergement et restauration	218	242	24	10,9	1,9	1,8	0,2
C4	Information et communication	260	345	86	33,0	2,2	2,6	0,7
C5	Services Financiers et assurances	229	442	213	93,2	2,0	3,3	1,8
C6	Activités immobilières	527	570	43	8,2	4,5	4,2	0,4
C7	Activités professionnelles, scientifiques, techniques, Services de soutien et de bureau	148	209	61	41,0	1,3	1,6	0,5
C8	Services d'administration publique et autres services collectifs ou personnels	2 719	2 510	-208	-7,7	23,4	18,6	-1,8
T1	Total	10 837	12 842	2 005	18,5	93,3	95,4	17,2
D	Impôts et taxes nets sur les produits	779	625	-154	-19,8	6,7	4,6	-1,3
T2	Produit Intérieur Brut	11 616	13 467	1 851	15,9	100,0	100,0	15,9

Source : INSD,2025

Analyse comparée des résultats de l'année de base 2022, par branche d'activités du secteur informel

Code	Libellé FR	SCN 2008 base 2015(milliar ds FCFA)	SCN 2008 base 2022 (milliards FCFA)	Ecart absolu (milliards FCFA)	Variation relative (%)	Poids base 2022 (%)	Poids base 2022 (%)	Contributi ons (%)
A	Secteur primaire	2 328	3 207	880	37,8	20,0	23,8	7,6
A1	Agriculture	1 863	2 568	705	37,8	16,0	19,1	6,1
A1.1	Agriculture hors égrenage de coton	1 735	2 452	717	41,3	14,9	18,2	6,2
A1.2	Egrenage de coton	128	116	-12	-9,4	1,1	0,9	-0,1
A2	Elevage	235	259	25	10,5	2,0	1,9	0,2
A3	Sylviculture et chasse	228	352	125	54,8	2,0	2,6	1,1
A4	Pêche et aquaculture	2	28	26	1311,2	0,0	0,2	0,2
B	Secteur secondaire	1 229	1 405	175	14,2	10,6	10,4	1,5
B1	Activités extractives	254	176	-78	-30,8	2,2	1,3	-0,7
B1.1	Extraction de minerais d'or	232	129	-103	-44,3	2,0	1,0	-0,9
B1.2	Autres activités extractives	23	47	24	107,2	0,2	0,3	0,2
B1.3	Prospection minière et autres activités de soutien	0	0	0		0,0	0,0	0,0
B2	Activités manufacturières	901	1 163	262	29,1	7,8	8,6	2,3
B2.1	Agroalimentaire	709	769	60	8,5	6,1	5,7	0,5
B2.2	Fabrication de textiles et articles d'habillements	100	214	114	114,8	0,9	1,6	1,0
B2.3	Fabrication de produits minéraux	3	23	20	658,3	0,0	0,2	0,2
B2.4	Autres industries manufacturières	90	157	67	75,2	0,8	1,2	0,6
B4	Electricité - Eau - Assainissement	8	6	-1	-18,1	0,1	0,0	0,0
B5	Construction	66	59	-7	-11,0	0,6	0,4	-0,1
C	Secteur tertiaire	1 232	1 824	592	48,0	10,6	13,5	5,1

C1	Commerce et réparation	757	1 232	475	62,8	6,5	9,1	4,1
C2	Transport et entreposage	0	82	82	95446,5	0,0	0,6	0,7
C3	Hébergement et restauration	197	222	25	12,6	1,7	1,7	0,2
C4	Information et communication	2	6	4	235,0	0,0	0,0	0,0
C5	Services Financiers et assurances	0	12	12		0,0	0,1	0,1
C6	Activités immobilières	143	132	-11	-7,8	1,2	1,0	-0,1
C7	Activités professionnelles, scientifiques, techniques, Services de	12	18	6	45,0	0,1	0,1	0,0
Code	Libellé FR	SCN 2008 base 2015(milliards FCFA)	SCN 2008 base 2022 (milliards FCFA)	Ecart absolu (milliards FCFA)	Variation relative (%)	Poids base 2022 (%)	Poids base 2022 (%)	Contributions (%)
	soutien et de bureau							
C8	Services d'administration publique et autres services collectifs ou personnels	120	120	-1	-0,6	1,0	0,9	0,0
T1	Total	4 789	6 436	1 647	34,4	41,2	47,8	14,2

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE – TRAITEMENT DE LA SOURCE AGRICULTURE

1. Objectif

L'objectif du traitement de la source agriculture est de mesurer l'activité économique du secteur agricole dans le cadre de la nouvelle année de base 2022. Ce travail permet une meilleure couverture des productions végétales, une actualisation des paramètres de commercialisation et des pertes, ainsi qu'une amélioration de l'estimation de la consommation intermédiaire.

2. Sources de données principales

- **Enquête Permanente Agricole (EPA)** : principale source pour les productions des spéculations agricoles.
- **Recensement Général de l'Agriculture (RGA 2)** : pour les quantités d'intrants (engrais, pesticides), les taux de perte et les taux de commercialisation.
- **SONAGESS** : prix des produits agricoles.
- **Enquête Marché de Commerce et de Transport (MCO)** : pour le chat grossiste.
- **FAOSTAT** : données pour les cultures maraîchères (tomate, piment, oignon, etc.).
- **Rapport sur les pertes agricoles** : utilisé pour affiner les estimations des pertes post-récolte.
- **Calendrier agricole** : pour la périodisation des récoltes et la valorisation des productions.

3. Étapes clés du traitement

3.1 Production brute

- **Cultures pluviales** : données issues de l'EPA (campagne 2022/2023).
- **Cultures de contre-saison** : estimations basées sur FAOSTAT et l'EHCVM (en complément).

3.2 Estimation des pertes

- **Pertes pré-récolte** : incluses dans la production brute (sécheresse, inondations, parasites, etc.).
- **Pertes à la récolte et post-récolte** : évaluées via le RGA 2 et un rapport spécifique sur les pertes agricoles.
- **Taux de perte** : (pertes à la récolte + pertes post-récolte) / production brute.

3.3 Production nette

- Production nette = Production brute × (1 – taux de perte).

3.4 Taux de commercialisation

- Ratio entre la production destinée à la vente et la production nette.
- Source : RGA 2 (quantités déclarées vendues).

3.5 Production marchande et non marchande

- **Production marchande** : Production nette × taux de commercialisation.
- **Production non marchande** : Production nette – production marchande.

3.6 Valorisation aux prix producteurs

- Prix moyens annuels calculés sur la période de récolte (ex. : riz irrigué = moyenne des prix de janvier à avril).
- Sources : SONAGESS et enquête MCO.

3.7 Consommation intermédiaire (CI)

- Intrants : fumure organique, engrais, pesticides, énergie, location de matériel.
- Répartition par spéculation via les superficies cultivées (énergie) ou les quantités utilisées (engrais, pesticides).
- Sources : RGA 2 et rapports techniques.

3.7. Consommation intermédiaire (CI)

- Intrants : fumure organique, engrais, pesticides, énergie, location de matériel.
- Répartition par spéculation via les superficies cultivées (énergie) ou les quantités utilisées (engrais, pesticides).
- Sources : RGA 2 et rapports techniques.

4. Projection en année courante

- Utilisation de l'EPA pour les cultures principales.
- Pour les cultures non couvertes (maraîchères) : indices de volume et de prix dérivés de FAOSTAT.
- Maintien de cette méthode pour les années courantes.

5. Difficultés et limites

- Sous-estimation des pertes dans le RGA (déclaratives).
- Absence de ~~rix~~ dans le RGA → difficulté de valorisation.
- Couverture incomplète de l'EPA pour les cultures maraîchères.
- Solutions apportées : utilisation de rapports spécialisés et de données FAOSTAT.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE – TRAITEMENT DE LA SOURCE INFORMEL

1. Objectif

L'objectif du traitement de la source informelle est de **mesurer l'activité économique des unités de production informelles (UPI)** conformément aux définitions du **SCN 2008** et de l'**OIT**, en couvrant à la fois le **secteur informel** et les éléments de **l'économie**

non observée.

2. Définitions opérationnelles

- **Secteur informel :**

- Unités de production **appartenant à des ménages, non constituées en société sans**

numéro

IFU (Identification Financière Unique) et **sans comptabilité formelle** (norme SYSCOA/OHADA). **Critère retenu : absence de tenue de comptabilité formelle (pas de critère de taille d'emploi).**

- **Économie non observée :**

- Activités économiques non couvertes par les sources habituelles (sous-déclaration, activités illégales, etc.).
- Nécessite des études spécifiques ou documentaires pour estimation.

3. Méthode d'estimation retenue

- **Méthode directe** via l'**Enquête Nationale de Base sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENB-ESI).**
- **Période :** janvier à avril 2023, sur **12 904 ménages.**
- **Deux volets :**
 1. Volet emploi : identification des UPI.
 2. Volet UPI : collecte des données économiques (production, charges, emploi, etc.).

4. Apurement et traitement des données

4.1. Codification et correspondance

- Vérification et correction des codes d'activité et de produit (NAEMA/NOPEMA → nomenclature des comptes nationaux).
- Regroupement par secteur : Primaire, Extraction, Secondaire, Eau-Énergie, Construction, Commerce, Services.

4.2. Correction des valeurs aberrantes

- **Taux de marge** pour corriger les ventes et achats dans le commerce.
- **Coefficient technique (CI/P)** pour corriger les valeurs de production et de consommation intermédiaire.
- **Rémunération des salariés :** correction via le ratio rémunération/valeur ajoutée par branche.

4.3. Hypothèses de calcul

- Structure mensuelle de la production similaire à la structure annuelle.
- Constance des coefficients techniques sur l'année.

5. Estimation des agrégats en année de base (2022)

5.1. Production

- Production annuelle = somme des chiffres d'affaires mensuels $\times$ (Production / CA du dernier mois).
- Distinction entre **production marchande** et **production pour usage propre**.

5.2. Consommation intermédiaire (CI)

- CI annuelle = Production annuelle $\times$ coefficient technique (CI/P mensuel).

5.3. Autres agrégats

- **Rémunération des salariés, impôts, intérêts** : valeurs mensuelles $\times$ nombre de mois d'activité.
- **Investissement et emprunt** : données annuelles issues des sections EIF1 et EIF4.
- **Emploi** : effectifs déclarés (sections MO2 et MO3), avec codification par statut et déclaration CNSS.

6. Projection en année courante (2023)

- **Production** : projection basée sur l'évolution moyenne des enquêtes ENESI, ERI/ESI, ENBESI.
- **CI** : application du taux CI/P de l'année de base, réparti par branche et produit.
- **Autres agrégats** : estimés proportionnellement à la production.

7. Outil et production des résultats

- Traitement sous **Stata**.
- Génération automatique de la table de chargement exportée vers Excel.

8. Difficultés et limites

Qualité des déclarations : absence de comptabilité formelle dans les UPI.

- **Économie non observée** : difficile à capter sans études dédiées.
- **Corrections nécessaires** : valeurs aberrantes, codes incohérents.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE – TRAITEMENT DE LA SOURCE ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (APU)

1 Objectif

L'objectif du traitement de la source APU est de **mesurer l'activité économique des unités non marchandes** conformément au **SCN 2008** et au **Manuel des Statistiques de Finances Publiques (MSFP 2014)** à l'aide d'une **sectorisation précise** et d'une **couverture exhaustive et traduction fidèle** des opérations budgétaires en opérations de comptabilité nationale.

2 Définition et sectorisation des APU

- **Définition** unités exerçant un pouvoir législatif, judiciaire ou exécutif, produisant des biens et services non marchands, financées par des prélèvements obligatoires.
- **Sectorisation révisée**
 - Administration centrale (AC)
 - Collectivités territoriales (CT)
 - Établissements publics de l'État (EPE)
 - Organismes de protection sociale (CNSS, CNAMU, CARFO)
 - ISBL sous contrôle public
- **Critère de sectorisation**
 - **Test des 50%** si les recettes propres couvrent moins de 50% des charges, l'unité est classée en APU (non marchande).
 - **Critères de contrôle** nomination des responsables, financement public, exposition aux risques.

3 Sources de données

- **Données administratives**
 - **TOFE** Tableaux des Opérations Financières de l'État : AC, CT, EPE, OPS
 - **Balances comptables** balances générales du Trésor, balances individuelles des EPE et OPS
 - **Situation d'exécution budgétaire** détail des dépenses par ministère et produit
- **Organismes sources** GTCP, DGB, CARFO, CNSS, CNAMU

4 Traitement des opérations

4.1 Codification et passage SFP → SCN

- Utilisation de **tableaux de passage du MSFP (2014, annexe 7)** pour traduire les opérations des TOFE en opérations SCN.
- **Désagrégation** des lignes agrégées du TOFE à l'aide des balances et de la situation d'exécution budgétaire.

4.2 Production des APU

- **Production non marchande** + Rémunérations + CCF + Autres impôts nets sur la production
- **Production marchande** recettes des ventes sur le marché
- **Production totale** production non marchande + production marchande
- **Excédent net d'exploitation** pour les unités non marchandes

4.3 Consommation intermédiaire (CI) et FBCF

- **CI**: désagrégation par branche et produit à partir de la situation d'exécution budgétaire.
- **FBCF**: distinction entre dépenses de projet (salaires, CI) et investissement réel selon le SCN.
 - Exemple : dans les projets, seuls 67,6% des dépenses sont comptabilisés en FBCF.

5. Cas spécifiques des sous-secteurs

5.1 Administration centrale (AC)

- **6 branches d'activités**: administration publique, santé, action sociale, activités culturelles, sport, etc.
- **Ventilation**: par ministère et type de dépense à l'aide de la situation d'exécution budgétaire.

5.2 Établissements publics de l'État (EPE)

- **Caractère marchand/non marchand**: déterminé par le test des 50%.
- **Fonds nationaux**: classés en APU si sous contrôle public et non marchands.

5.3 Organismes de protection sociale (OPS)

- **CNSS et CNAM**: considérées comme administrations de sécurité sociale (couverture large).
- **CARFO**: classée en société financière publique (couverture de pension autonome).

6. Améliorations par rapport à la base 2015

- **Utilisation des TOFE MSFP**: (2014) 2014 déclassées plus désagrégées).
- **Couverture élargie**: TOFE disponibles pour AC, CT, EPE, OPS.
- **Intégration de la situation d'exécution budgétaire**: traitement plus fin.
- **Sectorisation affinée**: classement de 12 EPE en sociétés publiques, 2 sociétés d'État en ACEB, CARFO en société financière.

7. Difficultés et limites

- **Désagrégation limitée**: pour certaines lignes (ex. : systèmes d'armes).
- **Calcul de la CC5**: séries courtes disponibles pour les EPE → hypothèse de stabilité de la FBCF.
- **Données manquantes**: pour certains organismes (ex. : ADEU).

8. Conclusion

- Le rebasage 2022 a permis une **meilleure couverture** et une **traduction plus précise** des opérations des APU.
- **Recommandation**: poursuivre la collaboration avec la DGTCP et la DGB pour améliorer la désagrégation des données.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE – ESTIMATION DU LOYER IMPUTE

Elle est inspirée du cadre théorique de S. Rosen. La méthode des lovers équivalents a été utilisée pour estimer le loyer imputé. Elle consiste à imputer la valeur des services de logement occupés par leurs propriétaires par celle estimée d'un locataire payant le même logement. La procédure est :

Identification des déterminants du loyer

Les lovers effectifs (observés sur les locataires) sont régressés par un ensemble de variables décrivant les caractéristiques des logements (des locataires) et de leurs localités :

- le type de logement :
- le nombre de pièces du logement :
- l'existence d'une pièce séparée pour la cuisine :
- le principal matériau du toit du logement :
- le principal matériau des murs du logement :
- le principal matériau du sol du logement :
- la nature du sol des toilettes :
- l'abonnement à une source d'adduction d'eau :
- l'abonnement à la SONABEL :
- l'abonnement au téléphone :
- la méthode d'évacuation des eaux usées :
- le logement se trouve-t-il dans une zone urbaine :
- l'existence d'un lotissement de la zone de résidence :
- et le milieu de résidence.

L'équation de régression est :

$$\text{PrixLover}_i = \alpha_0 + \alpha_1 X_i + \varepsilon_i \quad (\text{eq1})$$

où X est la matrice des variables décrivant les caractéristiques propres des logements et α les coefficients à estimer. Ils peuvent être déterminés par maximum de vraisemblance.

Estimation des loyers fictifs

Les coefficients estimés à partir de l'équation (eq1) sont projetés sur les caractéristiques des logements des propriétaires occupant leurs propres logements pour obtenir le lover fictif :

$$\text{PrixLover}_i = \alpha_0 + \alpha_1 X_i \quad (\text{eq2})$$

Les prix des loyers fictifs sont extrapolés (à partir des coefficients de pondération de l'enquête) pour déterminer le loyer imputé.

Sources des données utilisées

- **Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCV) 2011** : Son échantillon a une taille de 1800 ménages locataires en milieu urbain. Elle a été utilisée pour estimer les coefficients des ménages du milieu urbain.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE – TRAITEMENT DE LA SOURCE ÉLEVAGE

1. Objectif

L'objectif du traitement de la source élevage est d'estimer la production animale dans le cadre de l'année de base 2022, en utilisant des paramètres zootechniques actualisés et des sources des statistiques récentes, afin d'améliorer la couverture et la précision des agrégats de la branche élevage dans les comptes nationaux.

2. Sources de données principales

- **Enquête Nationale sur le Cheptel (ENC 2018)** : effectifs animaux, les taux de croît et d'exploitation.
- **Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques (MARAH)**
 - Statistiques d'élevage :
 - Prix producteurs sur les marchés :
 - Données sur les abattages, exportations et importations d'animaux.
- **Études spécifiques** pour la filière apicole (production de miel) et autres productions non couvertes par le MARAH.

3. Méthode d'estimation de la production animale

3.1 Estimation des effectifs et de la production

- **Production par espèce = Croît + Exploitation**
- **Croît** correspond à l'accroissement naturel du cheptel.
 - Composante **FBCF (acquisition) + Variations de stocks (VS)**
 - Utilisation de **nouveaux paramètres (ENC 2018)** selon de la règle simplifiée $2/3 \text{ FBCF} + 1/3 \text{ VS}$.
- **Exploitation**
 - **Abattages + Exportations – Importations**
 - Les animaux abattus sont considérés comme **offre de consommation intermédiaire**

3.2 Valorisation

- Utilisation de **prix producteurs** MARAH pour valoriser le croît et l'exploitation.

3.3 Productions dérivées

- **Lait**: estimation basée sur la proportion de vaches laitières et le nombre de vaches allaitantes.
- **Œufs**: estimation via le nombre de poules pondeuses et la production moyenne d'œufs par pondeuse.
- **Miel**: estimation à partir d'études spécifiques (données manquantes au MARAH).

4. Changements méthodologiques par rapport aux bases antérieures

- **Actualisation des paramètres zootechniques** (ENC 2018).
- **Modification de la structure du cheptel** selon des ratios fixes ($2/3 \text{ FBCF}$, $1/3 \text{ VS}$) au profit de paramètres spécifiques.
- **Meilleure distinction** entre FBCF et variations de stocks.

5. Limites et défis

- **Données insuffisantes** pour l'actualisation de tous les paramètres zootechniques.
- **Absence de données** sur les effectifs d'animaux vendus selon l'état d'embonpoint → **difficulté** de distinguer les prix.
- **Données manquantes** pour l'estimation des excréments animaux (utilisés dans l'agriculture).
- **Absence d'enquête spécifique récente** sur la structure FBCF/VS.

6. Perspectives et recommandations

- **Mise à jour régulière** des paramètres zootechniques.
- **Réalisation d'une enquête spécifique sur l'élevage** pour capturer la FBCF et les variations de stocks.
- **Amélioration de la collecte des données sur les ventes d'animaux** (état d'embonpoint, prix différenciés).
- **Intégration des données** aux statistiques officielles.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE – TRAITEMENT DE LA SOURCE MARGES DE COMMERCE ET DE TRANSPORT (EMCT)

1. Objectif

L'objectif de l'Enquête sur les Marges de Commerce et de Transport (EMCT) est de **mettre à jour la matrice des taux de marge** utilisée dans les comptes nationaux, afin de mieux refléter la structure des circuits de distribution et des coûts de transport dans l'économie burkinabè pour l'année de base 2022.

2. Définitions clés

- **Marge commerciale** : différence entre le prix de vente et le prix de remplacement du bien vendu.
- **Marge de transport** : frais de transport facturés séparément, répartis entre consommation intermédiaire (CI), consommation finale (CF), FBCF et exportations.
- **Prix d'acquisition** = Prix producteur + TVA non déductible + frais de transport + marges des distributeurs.
- **Prix producteur** = Prix de base + impôts sur les produits – subventions.

3. Champ et méthode d'échantillonnage

3.1. Population cible

- **Marge de commerce** : toutes les entreprises commerciales (formelles et informelles).
- **Marge de transport** : entreprises effectuant ou supportant des frais de transport liés aux ventes/achats.

3.2. Base de sondage

- **Unités formelles** : liste issue des Déclarations Statistiques et Fiscales (DSF) et de la Direction générale des douanes (importateurs/exportateurs).
- **Unités informelles** : pas de liste préétablie ; méthode non probabiliste par constat sur le terrain (marchés, yaars).

3.3. Stratégie d'échantillonnage

- **4 catégories** : importateurs, exportateurs, grossistes, détaillants.
- **Échantillonnage raisonné** pour les formelles (localisation, chiffre d'affaires, couverture produit).
- **Collecte ciblée** dans les deux principales villes : Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

4. Calcul des taux de marge

4.1. Marge commerciale

- **Indice de Marge Brute (IMB)** = Prix moyen de vente / Prix moyen d'achat, par produit et par point de vente.
- **Taux de marge pour la CF :**

$$(IMB_{\text{de' tail}} \times IMB_{\text{grossiste/importateur}}) - 1$$

- **Taux de marge pour la CI :**

$$IMB_{\text{grossiste/importateur}} - 1$$

4.2. Marge de transport

- **Taux de marge de transport (TMT)** = Coût de transport / Valeur du bien vendu, par produit et par segment.
- **Taux pour la CF :**
$$TMT_{\text{détail}} \times TMT_{\text{grossiste/importateur}}$$
- **Taux pour la CI :**
$$TMT_{\text{grossiste/importateur}}$$

5. Apurement et traitement des données

- Vérification de la qualité des données (taux de réponse, contrôle, redressement).
- Comparaison des méthodes de calcul (IMB vs ratio moyen) ; validation de l'IMB comme méthode privilégiée.
- Agrégation des taux par produit et par canal de distribution.

6. Limites

- **Couverture géographique limitée** due au contexte sécuritaire (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso uniquement).
- **Non-couverture de tous les produits** de la nomenclature.
- **Absence de base de sondage fiable** pour le secteur informel.

7. Conclusion

L'EMCT a permis une **actualisation robuste** des marges commerciales et de transport, essentielle pour une estimation précise de la

valeur ajoutée du commerce et des services de transport.

Recommandation : étendre la collecte à d'autres régions et produits dès que possible, et intégrer une mise à jour périodique de ces taux dans les comptes courants.

ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE – TRAITEMENT DE LA SOURCE SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

1. Objectif

L'objectif du traitement de la source des sociétés financières est de mesurer leur activité économique conformément au **SCN 2008**, en

intégrant une **sectorisation révisée**, une **couverture élargie** des unités financières et une **amélioration des méthodes de**

calcul des agrégats clés, notamment le **SIFIM** (Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés).

2. Sectorisation et nomenclature

- **Sectorisation révisée** : passage de 6 à 10 sous-secteurs, conformément au SCN 2008 :

1. Banque centrale
2. Institutions de dépôts (public/privé)
3. Fonds communs de placement monétaires et non monétaires
4. Autres intermédiaires financiers
5. Auxiliaires financiers
6. Institutions financières captives
7. Sociétés d'assurance
8. Fonds de pension

- **Scission** des microfinances en sous-secteurs public et privé.
- **Dissociation** des activités : banque centrale, caisse de retraite, auxiliaires d'assurance.

La nomenclature des produits reste globalement stable.

3. Sources de données

Quatre sources principales sont utilisées :

- **BANQUE** : données des institutions de dépôts (hors microfinances), intermédiaires et auxiliaires financiers (via les

Déclarations Statistiques Financières – DSF).

- **ASSURANCES** : données des sociétés d'assurance (DGA + DSF).
- **BCEAO** : données de la banque centrale (rapports annuels).
- **SFD** : données des microfinances (DGTCP).

Note : Les fonds de pension sont traités avec les APU ; certains auxiliaires sont traités avec les sociétés non financières.

4. Améliorations méthodologiques principales

4.1 Calcul du SIFIM

- **Nouvelle approche** utilisation d'un **taux créditeur moyen** et d'un **taux débiteur moyen** (au lieu de taux par secteur institutionnel).
- **Formules**
 - $\text{SIFIM crédits} = (\text{Taux créditeur} - \text{Taux de référence}) \times \text{Encours moyen des crédits}$
 - $\text{SIFIM dépôts} = (\text{Taux de référence} - \text{Taux débiteur}) \times \text{Encours moyen des dépôts}$
- **Taux de référence** : moyenne pondérée des intérêts sur dettes et créances sur 2 ans.
- **Ventilation** de la production de SIFIM entre banques publiques, privées et intermédiaires financiers selon leur part dans les encours totaux.

4.2 Production des services d'assurance et de réassurance

- **Assurance non-vie** : méthode révisée pour le calcul de la production secondaire.
- **Réassurance** (SONAR, SUNU) :
 - Calcul d'un ratio : $i = \frac{\text{Prime acceptée}}{\text{Indemnité acceptée}}$
 - $\text{Production secondaire} = i \times \text{Production}$
- **Coefficient d'éclatement des primes** : $\text{Production} / \text{Primes brutes}$.

4.3 Saisie détaillée des charges et consommations intermédiaires (CI)

- Saisie intégrale des charges des assurances (alignement avec la nomenclature des comptes).
- Détail complet des CI pour les banques, intermédiaires et auxiliaires financiers.

5. Difficultés rencontrées

- **Absence de données** : les encours des résidents → impossibilité de calculer le SIFIM/étranger.
- **Séries temporelles insuffisantes** : l'ajustement des indemnités en réassurance.
- **Manque de détails** : dans certaines DSF.
- **Données manquantes** : les Directions Nationales de la BCEAO → estimation basée sur les ratios de personnes (méthode 2015).

6. Conclusion et perspectives

- Le rebasage 2022 a permis une **mise à jour significative** du traitement des sociétés financières.
- **Recommandations**
 - Obtenir de la BCEAO les données nécessaires au SIFIM transfrontalier.
 - Inciter les sociétés financières à détailler davantage leurs DSF.
- **Perspective** : poursuite de la collaboration avec les institutions sectorielles pour améliorer la qualité des données.



INSD/202X/XXXX 202X/XX

Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD)

**Avenue Pascal ZAGRÉ, Ouaga 2000
01 BP 374 Ouagadougou 01 – Burkina Faso
Tél. : (00226) 25 49 85 00 / 25 49 85 02**

Site internet : www.insd.bf - Email : insd@insd.bf